

Questions orales

[Traduction]

M. Danson: Oui, monsieur l'Orateur. Ce bill sera présenté de nouveau.

* * *

LA CONSOMMATION

LA POSSIBILITÉ DE RÉCLAME TROMPEUSE DE LA PART DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT DANS UNE OFFRE DE DRAPEAUX AUX
DÉPUTÉS

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser par votre intermédiaire une question au ministre de la Consommation et des Corporations. En vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, General Mills Canada Ltée a été condamnée à payer une amende pour avoir fait de la publicité trompeuse sur des chopes à bière en étain qui étaient en réalité en aluminium, dans une réclame décrite par l'avocat du ministère de la Justice comme inexacte et trompeuse. Le ministre intentera-t-il des poursuites maintenant contre le secrétaire d'État, son voisin de pupitre, pour la publicité trompeuse qu'il a faite dans une lettre où il offre des drapeaux canadiens à tous les députés? Cette lettre dit que le petit drapeau est posé «sur une monture plaquée or», alors qu'il ne s'agit, en réalité, que de plastique doré.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense bien que c'est une offre que l'honorable député peut refuser, s'il le veut.

* * *

[Traduction]

LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

LA POSSIBILITÉ DE FAVORITISME RÉGIONAL DANS LA
RÉPARTITION DES COMMANDES—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Approvisionnements et Services une question dont je l'ai prévenu concernant la Corporation commerciale canadienne. Étant donné que 6 des 10 provinces ont reçu moins de 5 p. 100 des commandes passées par cette société aux entreprises canadiennes et que 8 des 10 provinces canadiennes en ont reçu moins de 15 p. 100, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement prend actuellement des mesures pour que cette société se conforme à la politique que le gouvernement a annoncée en vue de répartir les affaires du gouvernement dans tout le Canada?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, je partage l'inquiétude de mon honorable ami. De fait, il faudrait envisager les activités de la Corporation commerciale canadienne dans le contexte global du pouvoir d'achat de mon ministère. C'est dans cet esprit que nous avons acquis l'an dernier en Colombie-Britannique 4 p. 100 de tous nos besoins en biens et services. C'est inacceptable. Voilà pourquoi je me rends la semaine prochaine à Vancouver, pour ouvrir un nouveau bureau régional, en vue d'accroître le volume de nos affaires en Colombie-Britannique et dans l'Ouest en général.

[M. Laprise.]

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser au ministre. Je ne m'inquiétais pas tant du cas de la Colombie-Britannique que de celui des provinces maritimes, qui reçoivent beaucoup moins que leur part. Le gouvernement prendra-t-il des mesures pour s'assurer que ses affaires seront réparties également dans toutes les régions du Canada, et particulièrement dans les provinces maritimes, qui ne sont pas aussi riches que le reste du pays?

M. Goyer: Monsieur l'Orateur, dans nos achats il nous faut bien sûr tenir compte de la production industrielle totale. Mon ministère ne peut pas créer des industries dans des régions différentes. C'est pourquoi il nous faut maximiser notre pouvoir d'achat par région en tenant compte de leur production industrielle totale.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION À ROME—DÉPÔT DE LA
DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Vu la grande importance du sujet, Votre Honneur aurait-il l'obligeance de demander l'assentiment de la Chambre pour revenir à l'appel des motions, afin que le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures puisse déposer la très importante déclaration faite à Rome par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et que tous les députés, ainsi mis au courant des faits, puissent suppléer aux réponses concises et abrégées à l'excès du secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de déposer une copie de la déclaration si la Chambre m'y autorise. Je n'en ai qu'une et, sauf erreur, le Règlement exige la déposition de deux exemplaires, dont un en français. Je n'ai qu'une copie en anglais, mais je vais faire en sorte de faire déposer les deux copies sur le bureau. J'en présente une en anglais dès maintenant.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourquoi ne pas publier cette déclaration en appendice au harsard?

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je pose la question de privilège. On vient de porter à mon attention, à titre de leader parlementaire du Parti Crédit Social à la Chambre, une intervention datée du 4 novembre où vous avez répondu au chef du Parti Crédit Social du Canada, le député de Témiscamingue (M. Caouette), et je cite:

L'honorable député de Témiscamingue pourra constater, j'en suis certain, qu'il y a en ce moment exactement cinq députés créditistes à la Chambre. J'ai l'intention de donner la parole à un deuxième député créditiste pendant la période des questions, ce qui, à mon avis, est exactement la proportion juste, dans les circonstances.